

**-SERVICE DE L'IMMOBILIER ET  
DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL (SIEP)  
DU SECRETARIAT GENERAL DES MINISTERES  
ECONOMIQUES ET FINANCIERS-**

**-Intervention/témoignage du référent éco-responsabilité du SIEP-**

**Jérôme HORGUE-**

-Rencontre EcoJardin 2025 :  
le site de Bercy, des ministères  
économiques et financiers, a obtenu, en  
2024, le label « EcoJardin »-





(Photo du 26/06/2023) un aperçu du ministère de l'économie, qui a des panneaux photovoltaïques.

# I) Un engagement dans la transition environnementale



- Le label « EcoJardin » certifie les pratiques écologiques du site de Bercy (un site déjà agréé « Refuge Ligue de Protection des Oiseaux » depuis 2021)
- Une démarche du secrétariat général des ministères économiques et financiers qui s'inscrit dans le cadre de « Bercy Vert ».



## II) Le label « EcoJardin »



Un label afin de valoriser les pratiques écologiques.

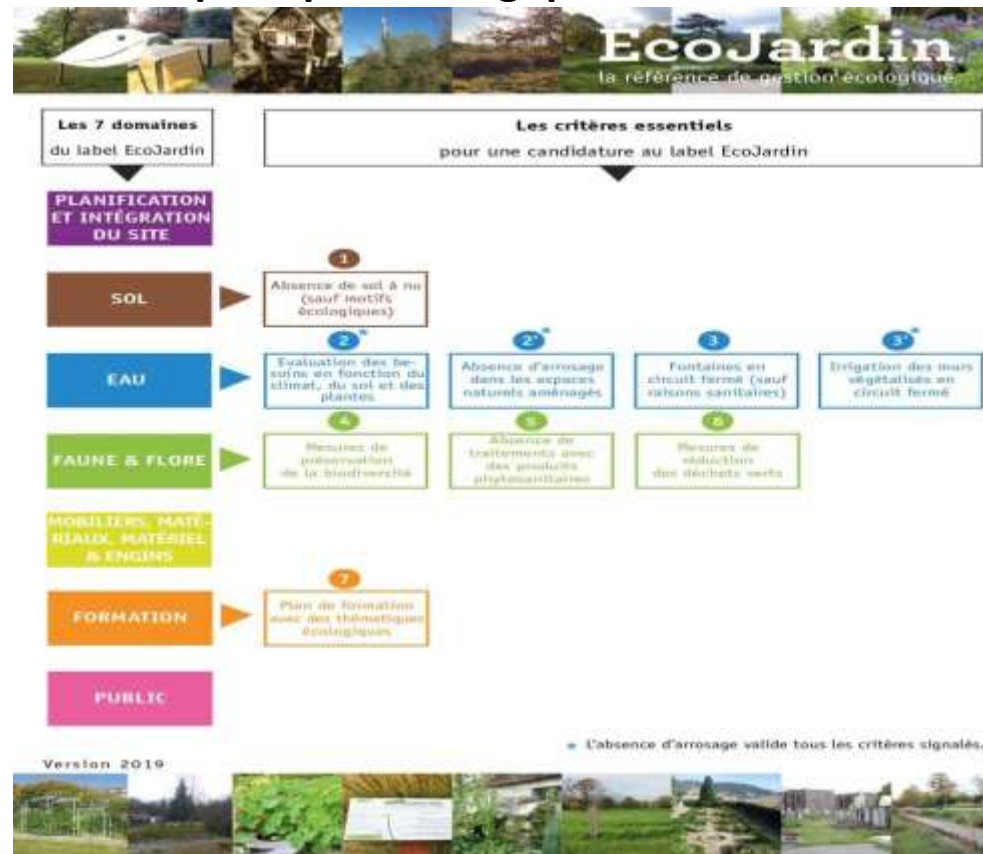
- Certifie une gestion respectueuse de l'environnement.
- Attribué par un organisme indépendant après audit.
- Valide les efforts pour la biodiversité, l'eau et les déchets verts.





# III) Les critères de labellisation

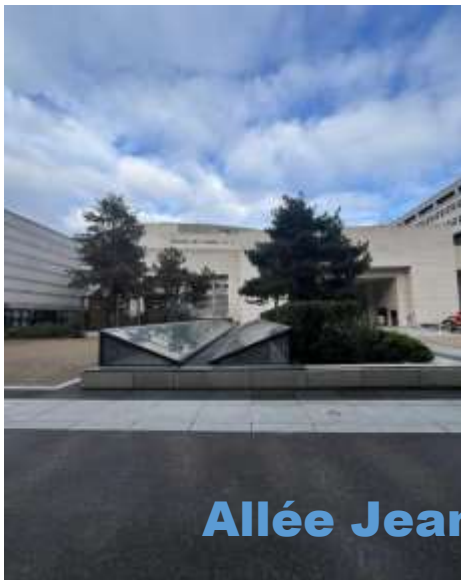
- Sol : proscrire les sols nus sans justification écologiques.
- Eau : besoins adaptés au climat, sol et plantes.
- Faune et flore : Biodiversité et le principe de Zéro-phyto (absence de produits chimiques nocifs).
- **Formation : équipe formée aux pratiques écologiques.**



## IV) Le processus de labellisation

**Une démarche rigoureuse, conduite en 2024, en lien avec le prestataire externe en charge de la gestion des espaces verts du site de Bercy (intervention orale du prestataire externe).**

- Audit indépendant en mai 2024.
- Avis favorable donné au dossier par le comité.
- Attribution en juin 2024 pour une durée de 3 ans (renouvelable).



**Allée Jean Monnet (allée principale du site de Bercy)**

## V) Le rôle du secrétariat général des MEF ; un travail constant pour des espaces écologiques.

- Application du « zéro-phyto » (pas de produits phytosanitaires).
- Utilisation de produits éco-labellisés pour préserver la biodiversité.
- La pratique de la fauche tardive, le choix de végétaux résistants à la sécheresse, le paillage pour limiter l'évaporation de l'eau, l'emploi de techniques le plus souvent mécaniques pour le désherbage...





## VI) Un engagement, global, du site de Bercy en faveur de la biodiversité

- Agréé refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) depuis 2021, avec animations proposées aux agents du ministère (observations des oiseaux lors des « semaines du développement durable »).
- Une pratique de gestion différenciée adaptée aux divers espaces verts.



## Les douves du site de Bercy

